

## ANNEXE 4

Personnels de catégorie dite active (instituteur ou professeur des écoles ayant 15 ans de services actifs en qualité d'ex instituteur)

Date de naissance	Age légal de départ à la retraite
Avant le 01/07/1956	55 ans
Du 01/07/1956 au 31/12/1956	55 ans 4 mois
Du 01/01/1957 au 31/12/1957	55 ans 9 mois
Du 01/01/1958 au 31/12/1958	56 ans 2 mois
Du 01/01/1959 au 31/12/1959	56 ans 7 mois
A compter du 01/01/1960	57 ans

Personnels de catégorie dite sédentaire (professeur des écoles n'ayant pas 15 ans de services actifs en qualité d'ex instituteur)

Date de naissance	Age légal de départ à la retraite
Avant le 01/07/1951	60 ans
Du 01/07/1951 au 31/12/1951	60 ans 4 mois
Du 01/01/1952 au 31/12/1952	60 ans 9 mois
Du 01/01/1953 au 31/12/1953	61 ans 2 mois
Du 01/01/1954 au 31/12/1954	61 ans 7 mois
A compter du 01/01/1955	62 ans